

14 février 2006

Voici un communiqué du Bureau de Presse de l'Opus Dei à Rome, diffusé le 14 février 2006 à propos du Da Vinci Code

21/03/2006

Ces derniers jours, nous sommes l'objet de beaucoup de questions au sujet du film sur le Da Vinci Code

Nous tenons à redire ce qui fut déjà exprimé en son temps, le 12 janvier : nous n'avons aucun désir de polémiquer, nous n'allons recourir ni au boycott, ni à rien de semblable.

Nous continuons de gérer cette situation dans la transparence, la sérénité et avec un esprit constructif.

Le Da Vinci Code présente l'Église Catholique sous un jour déformé. La publicité faite à cet ouvrage et au film est une bonne occasion de montrer l'authentique visage de l'Église.

Dans son encyclique *Deus caritas est* , Benoît XVI montre bien que la charité est l'un des traits essentiels de l'Église : «L'amour est donc le service que l'Église réalise pour aller constamment au-devant des souffrances et des besoins, même matériels, des hommes. » (n. 19)

C'est dans ce sens qu'il faut tirer profit de cette occasion pour faire connaître le travail de service que les catholiques font en Afrique depuis plusieurs siècles et pour collaborer à l'investissement de nombreuses institutions de l'Église dans ce

continent qui est toujours l'une des priorités les plus urgentes du monde.

Beaucoup de gens sont meurtris par le manque de respect du Da Vinci Code vis-à-vis des croyances des chrétiens. Nous aimerions inviter ces personnes à manifester leur désaveu sereinement et de façon constructive : en faisant connaître l'un des projets d'éducation ou de coopération promus par les catholiques en Afrique ; ou en contribuant à leur financement avec un petit apport. Nous savons bien qu'une aide de ce type n'est qu'un geste symbolique mais elle a aussi une portée très concrète et positive.

Harambee 2006 présente quatre projets promus par des catholiques en Afrique. Deux d'entre eux, par des membres de l'Opus Dei. Mais il y a de nombreuses autres initiatives qui méritent la collaboration de tous. Il n'est pas difficile d'en choisir une.

Informer sur les activités de solidarité des catholiques en Afrique est une façon de faire que le débat public provoqué par le Da Vinci Code ne soit pas qu'une polémique stérile. C'est faire en sorte que le débat donne un fruit positif : une meilleure connaissance d'un aspect essentiel de l'Église Catholique et une aide concrète à des personnes dans le besoin.

En même temps, nous comptons toujours sur la sensibilité de Sony-Columbia, sur sa capacité à réagir de façon constructive.

On comprend aisément qu'il n'est pas suffisant de donner à l'offensé la possibilité de se défendre, alors qu'on continue de l'offenser. Être à la hauteur des circonstances actuelles voudrait que l'on évite l'offense alors qu'il est encore possible de le faire.

Nous avons encore trois mois avant la première du film. De ce fait, nous

gardons l'espoir de ne pas trouver dans l'édition finale de ce document des références pouvant blesser les catholiques. Cette décision serait un geste de conciliation très apprécié, par les temps qui courent où nous constatons toutes les pénibles conséquences de l'intolérance.

Sony-Columbia est à temps de faire un pas dans la construction de la concorde, très importante dans le contexte actuel : elle peut montrer que la liberté d'expression et le respect des croyances sont compatibles. Elle peut confirmer que le respect est un acte libre qui naît de la sensibilité et non pas la conséquence d'une censure ni des pressions ou des menaces.

Si elle prenait cette décision conciliante, Sony-Columbia rendrait un grand service à la cause du dialogue entre les cultures et honorerait la respectabilité

traditionnelle de sa propre entreprise.

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr/article/14-fevrier-2006/> (19/12/2025)